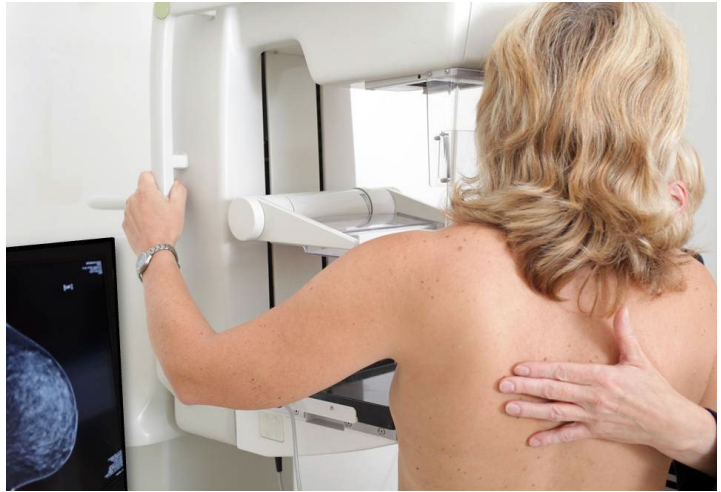


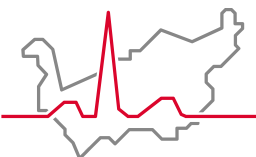
Mammographie

INFORMATION AUX PATIENTES



Service de radiologie
Centre Hospitalier du Valais Romand
Centre Hospitalier du Haut-Valais

Vous allez effectuer une mammographie dans notre service.
Les informations ci-après, sous forme de questions-réponses,
ont pour but de vous renseigner sur la radiation.



Hôpital du Valais
Spital Wallis

www.hopitalvs.ch | www.spitalvs.ch

UNE MAMMOGRAPHIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'un examen d'imagerie médicale réalisé avec des rayons X. La mammographie comprend plusieurs images de vos seins et peut être apparentée à une « photographie ».

QUE SONT LES RAYONS X ?

Les rayons X sont des rayonnements invisibles capables de traverser le corps humain d'autant plus facilement que la densité des organes est petite. Cette différence d'atténuation du rayonnement X, provoquée par le corps humain (os, graisse, muscles, air, etc.), permet de créer l'image. Sur une mammographie, il est possible de voir la structure de vos seins, c'est-à-dire les différents tissus composant vos seins et les éventuelles anomalies.

POURQUOI DOIS-JE FAIRE UNE MAMMOGRAPHIE ?

Mammographie diagnostique : l'examen permet au médecin d'établir le bon diagnostic et de vous soigner correctement. Seul votre médecin peut décider si une mammographie est nécessaire pour vous.

Mammographie de dépistage : une invitation vous est adressée par le Centre valaisan de dépistage du cancer du sein.

QU'EST-CE QUE LE DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN ?

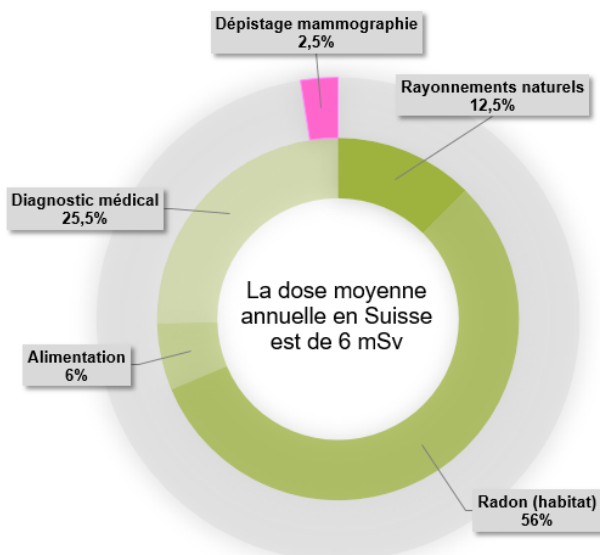
Le dépistage est une mesure préventive qui s'adresse aux femmes en bonne santé.

Il vise à repérer le cancer du sein avant qu'il ne devienne symptomatique. Une mammographie est prescrite tous les 2 ans, pour toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans.

Vous pouvez trouver plus d'information sur le dépistage du cancer du sein sur la page de Promotion Santé Valais : www.promotionsantevalais.ch ou la page de la Fédération suisse des programmes de dépistage du cancer : www.swisscancerscreening.ch

QUEL EST LE RISQUE DE FAIRE UNE MAMMOGRAPHIE ?

Pendant un tel examen, vous êtes exposé à une très faible dose de radiation, égale à quelques jours d'irradiation naturelle. À ce jour et à ce niveau de dose, la recherche sur l'homme n'a pas mis en évidence de risques de développer un cancer ou d'effets génétiques. Ces risques restent une probabilité théorique et c'est pourquoi, par prudence, nous prenons toutes les mesures proposées par la technologie et la science pour optimiser la dose. Ces risques sont minimes en regard des informations diagnostiques obtenues.



*La population suisse est exposée en permanence à des rayonnements d'origine naturelle ou artificielle. La radiation naturelle vient des rayons cosmiques et de la radioactivité du sol, des eaux, du corps humain et de l'air. La comparaison entre la radiation naturelle et la radiation médicale nous permet de comprendre mieux les risques. Attention : la dose de radiation dépend des besoins médicaux de chaque patient et varie d'un examen à l'autre et d'un patient à l'autre.

La mammographie de dépistage (4 clichés) réalisée tous les 2 ans correspond à 1/10ème de la dose moyenne annuelle reçue par la population suisse par le biais de l'imagerie médicale et 2,5% de la dose totale toutes radiations confondues ce qui représente un risque négligeable.

QUELLES SONT LES MESURES PRISES POUR DIMINUER LA DOSE ?

- Une mammographie est prescrite seulement quand il y a un vrai bénéfice médical.
- Les différents paramètres d'exposition sont adaptés au patient.
- Seule la région du corps nécessaire au diagnostic est exposée aux rayons X.
- La répétition des examens radiologiques est évitée.
- Un examen non-irradiant comme l'IRM ou l'ultrason est prescrit quand cela est possible.
- Des investissements sont réalisés dans des nouvelles technologies, permettant d'utiliser moins de dose de radiation pour une meilleure qualité d'image.
- Des contrôles de qualité des machines radiologiques sont effectués régulièrement et des procédures liées à la radioprotection sont établies.
- Le personnel est formé en radioprotection.

FAUT-IL SYSTEMATIQUEMENT UTILISER DES MOYENS DE PROTECTION ?

Non, grâce au développement de nouvelles technologies, les moyens de protection ne sont pas recommandés en mammographie.

EST-CE QUE JE DEVIENS RADIOACTIF APRES UN EXAMEN AUX RAYONS X ?

Non. Aucun élément radioactif n'est injecté dans votre corps pendant une mammographie. Les rayons X ne peuvent pas créer de radioactivité. Aucune mesure de protection n'est donc nécessaire pour votre entourage après une mammographie.

ETANT ENCEINTE, PUIS-JE FAIRE UNE MAMMOGRAPHIE ?

Oui, avec précaution. Les femmes en âge de procréer doivent avertir leur médecin ou l'équipe médicale avant l'examen. En cas de doute, un test de grossesse est effectué. Si vous êtes enceinte, il s'agit de diminuer autant que possible l'exposition du fœtus qui est considéré comme plus radiosensible. Pour une mammographie, le fœtus n'est pas exposé directement aux rayons X : la dose de radiation qu'il va recevoir est négligeable. Cet examen peut se faire sans angoisse sous réserve que l'examen soit justifié. En cas d'exposition pour une mammographie, alors que vous ne saviez pas que vous étiez enceinte, il ne faut pas s'inquiéter mais reprendre contact avec votre médecin traitant.

Signalez votre grossesse à l'équipe soignante avant votre examen.



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Vidéo de l'OFSP concernant les moyens de protection du patient :



Site de l'OFSP sur la Sécurité du patient en radioprotection :



N'hésitez pas à poser des questions si vous souhaitez obtenir des précisions.

CONTACT

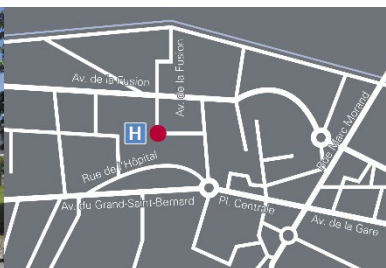
Service de radiologie des sites hospitaliers du CHVR et du SZO



Hôpital de Sion

Av. du Grand-Champsec 80, 1951 Sion

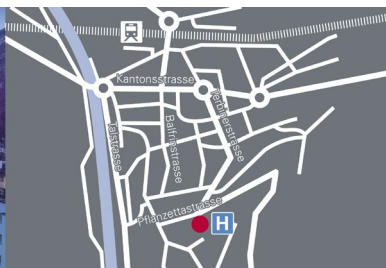
027 603 43 00



Hôpital de Martigny

Av. de la Fusion 27, 1920 Martigny

027 603 94 40



Hôpital de Viège

Pflanzettastrasse 8, 3930 Viège

027 604 21 60